

Bulletin d'histoire politique

Les Orphelins de Duplessis : un dossier qui progresse !

Alain Beauvais and Robert Comeau



Volume 8, Number 2-3, Winter 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060192ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060192ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Beauvais, A. & Comeau, R. (2000). Les Orphelins de Duplessis : un dossier qui progresse ! *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 7–9.
<https://doi.org/10.7202/1060192ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les Orphelins de Duplessis : un dossier qui progresse !

Le débat sur la période Duplessis¹, qui agite le milieu historique et la société québécoise en général, ne fait, croyons-nous, que débiter. D'événements ponctuels (activités muséales consacrées à l'ancien premier ministre à Trois-Rivières) en réflexion universitaire (colloques, livres), il nous renseigne autant sur le Québec d'aujourd'hui que sur celui d'hier. Le *Bulletin d'histoire politique*, par ses nombreux articles sur ce sujet, est au cœur de ce débat. Nos lecteurs peuvent ainsi jauger la pertinence de leur revue.

Un autre débat auquel le *Bulletin* contribue depuis quelques années est celui autour des Orphelins de Duplessis. Il n'est sûrement ni accidentel ni anodin que ce drame de la vie réelle vienne entrecroiser le débat théorique sur la période de la grande noirceur. Sur ce dernier point, il est encore trop tôt pour voir clairement tous les tenants et aboutissants. Il ne l'est pas cependant pour réaffirmer l'importance, à plus d'un titre, du dossier des Orphelins.

Le 4 mars 1999, le premier ministre Lucien Bouchard a, lors d'une déclaration ministérielle au moment de l'ouverture des travaux réguliers de la nouvelle Législature², « au nom du Québec et de son gouvernement », exprimé « nos plus sincères excuses » à « ceux et celles qui s'identifient comme les Orphelins et les Orphelines de Duplessis ». Il a reconnu que : « Les différences de mentalité, de valeurs et de méthodes d'éducation, tout comme la pauvreté des moyens mis à la disposition, ont concouru au problème mais ne constituent pas une excuse. » Là-dessus, le message est donc clair : le contexte ne peut excuser les abus dénoncés. Il a reconnu également un devoir moral de la société à l'endroit des Orphelins de Duplessis. Et il a élaboré sur des « mesures, cinq au total », qui visent à aider ces personnes.

Ne nous méprenons pas, ce geste représente beaucoup. L'expression des excuses de l'État et la reconnaissance d'un devoir moral sont très importantes et empêcheront que cette histoire puisse jamais être mise sous le boisseau. Depuis 30 ans, c'est le travail obstiné de mémoire et de parole des propres victimes qui a empêché que le silence se fasse totalement au sujet des Orphelins de Duplessis. Leur ténacité a permis que, régulièrement, se

fasse entendre leur demande dans un quasi-désert d'indifférence. Où étaient-ils alors les historiennes et les journalistes qui s'inquiètent aujourd'hui de leur tirelire ? Et que dire de celles qui s'offrent si généreusement pour faire « resurgir la mémoire des femmes » de l'entourage des victimes (les religieuses et les mères), mais continuent de dévaloriser celle des femmes et des hommes du groupe victime ? Ce n'est ni aux historiens ni aux avocats que l'on doit la pérennité du rappel de ces faits passés. Ces faits ne sont pas nés non plus, contrairement à ce que se plaisent à répéter les mis en cause dans ce dossier et ceux qui leur sont favorables, à l'occasion de la montée d'une soudaine soif d'argent au début des années 1990. C'est plutôt dans la mouvance du mouvement communautaire et alternatif de prise de parole (comme le groupe Auto-Psy) et de prise en main par eux-mêmes des usagers des institutions que l'on connaît depuis le début des années 1980 que s'inscrivent les origines du comité des Orphelins de Duplessis.

Si ce geste de reconnaissance représente beaucoup, il est par ailleurs incomplet. L'absence, dans la déclaration du premier ministre, des mots « indemnisation » et « réparation », auxquels il a préféré le vocable « mesure », montre bien le frein rencontré à l'idée d'une juste compensation. Le comité a rapidement exprimé sa vive déception par rapport à la timidité des mesures réparatrices proposées. Le Protecteur du citoyen a dénoncé la conspiration État-Église-médecins. L'ex-ministre Lazure a déploré la « mise au neutre » de ses anciens collègues qui se montraient beaucoup plus généreux quand ils étaient dans l'Opposition.

Ce même 4 mars, dans sa réplique à l'Opposition, M. Bouchard avait parlé de « cette affaire très grave et qui suscite beaucoup de sympathie dans la population québécoise ». Cette sympathie, c'est le vrai fonds sur lequel le comité s'appuie pour continuer son travail.

Au printemps, l'Association québécoise d'histoire politique (AQHP) a tenu un débat dont étaient issus des textes publiés dans notre précédent numéro³.

Le 15 septembre, en point de presse à Cap-de-la-Madeleine, l'Église du Québec a opposé une totale et brutale fin de non-recevoir aux Orphelins. Ni excuses, car cela constituerait un désaveu du travail des communautés religieuses, ni aucune contribution financière. Le tout enrobé d'un discours négationniste et d'une compassion de façade à l'endroit des Orphelins.

En éditorial, *Le Devoir*⁴ juge « surprenant et combien décevant » ce refus. Messieurs Denis Lazure et Jacques Hébert ont formé un comité d'appui aux Orphelins. Les célèbres jumelles Dionne ont écrit au premier ministre pour établir un parallèle avec leur cas et lui rappeler qu'il avait critiqué, alors qu'il siégeait à Ottawa, le gouvernement ontarien pour son refus d'une juste compensation.

C'est dans le sillage de ces interventions que l'équipe du *Bulletin* tient à manifester aujourd'hui la continuité de son soutien à la cause des Orphelins de Duplessis.

Soulignons ici un silence que nous trouvons inexplicable : celui de la frileuse Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Cet organisme a reçu de l'Assemblée nationale, par sa loi créatrice, un mandat général à l'égard des droits. À quand son étude sur les Orphelins ?

Malgré des apparences d'enlisement, ce dossier, vu sur le temps long, a terriblement progressé. De plus, il est d'une extrême utilité pour l'éclairage qu'il jette sur notre société et ses institutions. L'Église catholique, avec Jean-Paul II, a fermé tous les espoirs d'ouverture et de progressisme qu'avait autorisés Jean XXIII. Le nombre démentiel de béatifications et de sanctifications auxquelles le pape actuel a procédé montre que l'heure est à l'auto-gratification dans cette Église. Il n'est certes pas question d'accepter publiquement que certains de ses membres puissent avoir commis des erreurs. Le gouvernement Bouchard a, quant à lui, imposé au Parti québécois et à l'État un virage conservateur dont notre société paiera un lourd tribut. Et comment qualifier autrement qu'odieux le silence de la Corporation des médecins ?

C'est là que se rejoignent les deux questions : celle des Orphelins et celle de la nature du duplessisme. Ceux qui veulent faire oublier la Révolution tranquille, ceux qui nient la Grande Noirceur ou ceux qui par l'ambiguïté de leurs propos entraînent des effets de lecture semblables rencontreront de l'opposition sur leur chemin. Et ils devront bien documenter leurs dossiers et étoffer leur argumentaire plutôt que de s'en tenir à des visions abstraites et théoriques. Analysons concrètement les faits du régime Duplessis et nous verrons que la société d'alors partageait un « libéralisme bien conservateur ». Il faudra bien écrire un jour la véritable histoire des Orphelins de Duplessis. Ça tombe bien ! Depuis le 1^{er} janvier 2000, les archives de Duplessis sont disponibles aux Archives nationales du Québec à Trois-Rivières. Quant à la Révolution tranquille, il faut réétudier ses objectifs et évaluer s'ils ont été atteints après 40 ans. Et ceux qui n'ont pas été atteints devraient être relancés.

Non, les faits de l'histoire n'ont pas à être mis sous le boisseau.

Alain Beauvais et Robert Comeau

1. Voir notamment l'éditorial de notre précédent numéro.
2. Les citations du premier ministre sont extraites du *Journal des débats* du 4 mars 1999.
3. Textes de Bruno Roy, Micheline Dumont, Gilles Bourque, Renée Joyal et Gemma Gagnon.
4. Bernard Descôteaux, « Orphelins deux fois », *Le Devoir*, 17 septembre 1999.